



# COMITÉ DIRECTEUR du 26 juin 2020 – 19h00

Page 1

## Membres présents :

Mme Pierrette BARROT (Présidente)

MM. Bernard BALAGEAS. Jérôme BOUQUET. Georges CASCARINO. Bernard CHATEAUGIRON. Nicolas COPERTINO. Jean-François. DECHAUX. Fabrice EREAU. Robert FERNANDEZ. Jacques MOQUAY. Mario PAGNOUX. Gérard PERRIN. Philippe ROCHEL. Yohann TEXIER (membres élus). Claude SONALLY (représentant le président de la C.D.A.). Ludovic MARTIN (CTD DAP). Jean-Christophe BRUNET (administratif).

Arnaud PROUST (CTD PPF). Thierry FOURNEAU (Président de la C.D. D'appel). André PERRIN (Président C.D.D.).

## Membres absents excusés :

Membres élus : Mme Gaëlle FEDY. MM. BRAVIN. Stéphane ARDOIN. Eric CORNIER. Jean DAUBA. Jamel KOUROGHLI. Jacques PREGHENELLA. Christian VALDEC. Aurélien GRIZON (président de la CDA).

## 1. Approbation du procès-verbal n°7 du 28 mai 2020.

Après lecture et aucune modification à apporter, le PV est adopté à l'unanimité des membres présents.

## 2. Informations de Madame la présidente.

- Communication des décisions prises par les instances dirigeantes du football relatives au fonctionnement de nos entités durant la crise du COVID 19.
- Dossier : match n° 50619.2 SD3 Poule E  
TREFLES SPORTIF RÉAUX/F.C. CANTON DE MIRAMBEAU du 15 février 2020
  - Dossier traité par la commission de discipline du 6 mars 2020.
  - Dossier transmis à la commission d'appel.
  - Décision de la commission d'appel du 9 juin 2020.

Suite à cette dernière décision, le classement de la poule E de Senior Départemental 3 est remanié, ce qui entraîne la modification des accessions de cette poule.

De ce fait, le club du F.C Canton de Mirambeau devient meilleur second des poules de SD3 pour l'accèsion en SD2 ; entraînant la non accèsion du club de l'Entente Soubise Port des Barques 1.

Le comité directeur valide tous ces classements.

Toutes les décisions prises lors de ce comité directeur sont susceptibles d'appel devant la commission régionale d'appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique.

Eu égard aux difficultés actuelles de l'acheminement du courrier postal, il est conseillé de privilégier la voie électronique ([juridique@lfna.fff.fr](mailto:juridique@lfna.fff.fr)).



## COMITÉ DIRECTEUR du 26 juin 2020 – 19h00

Page 2

- Le bureau du 22 juin 2020 a décidé de ne plus prendre de jeunes dans le cadre du service civique, ainsi que des contrats d'apprentissage.
- Compte tenu de la date de l'assemblée électorale, les commissions actuelles seront prolongées jusqu'au 30 septembre 2020.
- La présidente prend acte de la convention collective des personnels administratifs et assimilés du football (CCPAAF), et notamment compte tenu du contexte actuel, de la renonciation au 01/07/2020 à la revalorisation minimum de 1.5% des rémunérations au titre de la saison 2020-2021, cette augmentation est maintenue pour les saisons 2021-2022 et 2022-2023.
- Pont accordé aux personnels le lundi 13 juillet 2020.
- La présidente rappelle que tous les membres du comité ainsi que les membres des commissions ont des obligations de réserve et de confidentialité sur tous les dossiers évoqués en comité et dans leurs commissions respectives.

### 3. Finances.

- M. Bernard CHATEAUGIRON nous présente la situation financière arrêtée à ce jour :

Epargne boursière :	541.00€
Epargne disponible :	77 529.00 €
Compte Courant :	150 251.00€
Soit un total de :	228 311.00 €

- Présentation des tarifs saison 2020-2021.  
Après visualisation, nous constatons qu'aucune modification des tarifs n'est apportée par rapport à la saison 2019-2020.  
Le comité valide à l'unanimité, les nouveaux tarifs pour la saison 2020-2021.  
Le comité valide l'achat d'un congélateur et d'une armoire de rangement pour notre salle à manger.
- Fond National de Soutien aux clubs, une aide de 10 euros par licencié, sera accordée par la fédération, les ligues et les districts à chaque club qui en fera la demande (via Footclubs) afin de faciliter le démarrage de l'activité, et aider les clubs à pallier la baisse des recettes engendrées par la crise du COVID 19.

### 4. Assemblées Générales Ordinaire, Financière et Électorale.

Celles-ci se dérouleront le 18 septembre 2020 à 19heures à la salle des fêtes de FONTCOUVERTE. Le secrétaire général fera le nécessaire pour donner les informations auprès des clubs via le site du district ; ainsi que tous les éléments concernant le dépôt des candidatures en vue de l'élection pour la prochaine mandature (2020-2024).

### 5. Présentation des championnats catégories Seniors-Jeunes-Féminines-Futsal.

- Présentation des calendriers (tableau Seniors, Jeunes, Féminines). Le comité demande à la commission des jeunes de revoir la 2<sup>ème</sup> phase de son calendrier. Celui-ci sera présenté lors du prochain comité.
- Validation des classements saison 2019-2020, sous réserve des dossiers en cours.
- Présentation des poules provisoires pour la saison 2020-2021.



# COMITÉ DIRECTEUR du 26 juin 2020 – 19h00

Page 3

- Présentation du tableau des accessions et rétrogradations fin de saison 2020-2021.  
Après débat, le comité valide à l'unanimité des membres présents :
  - Les calendriers des Seniors/Féminines/Futsal.
  - Les classements de la saison 2019-2020, sous réserve des dossiers en cours.
  - Les poules provisoires pour la saison 2020-2021 en SD1, SD2, SD3.
  - Le tableau des accessions et rétrogradations fin de saison 2020-2021 (voir annexe).
  - Le calendrier des jeunes pour la saison 2020-2021 sera présenté lors du prochain comité directeur du jeudi 30 juillet 2020 avec les ententes jeunes.

## 6 Validation des ententes Seniors/Vétérans.

### SD3

- ST HILAIRE/FCBE
- OLERON/ST GEORGES D'OLÉRON

### SD4

- FCBE/ST HILAIRE

### VÉTÉRANS

- CHANIER/LES GONDS

Le comité directeur valide les ententes énumérées ci-dessus.

## Ententes Jeunes

Celles-ci seront présentées au comité directeur du 30 juillet 2020.

## 7. Validation du règlement intérieur de la CDA 2020-2021.

M. Claude SONALLY représentant le président de la CDA, fait lecture des modifications apportées.  
Le comité valide à l'unanimité des membres présents, ce règlement.

## 8. Questions diverses.

Le secrétaire nous informe qu'une formation pour les nouveaux secrétaires de clubs sera dispensée par le district durant cet été. L'information sera mise sur le site du district et sur la messagerie ZIMBRA.  
Un calendrier sera diffusé par Mme Agnès BROUSSE.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la présidente lève la séance à 22heures.

Prochain comité directeur : le jeudi 30 juillet 2020 à 19heures.

**La Présidente**  
**Pierrette BARROT**

**Le secrétaire général**  
**Robert FERNANDEZ**



**COMITÉ DIRECTEUR du 26 juin 2020 – 19h00**

Annexe :

ACCESSIONS ET RETROGATIONS FIN DE SAISON 2020/2021 <b>POULE DE 12</b>							
<b>DIVISION 1 : 1x12 = 12 équipes POUR 2021/2022</b>							
Vient de R3	0	1	2	3	4	5	6
Monte en R3	-2	-2	-2	-2	-2	-2	-2
Vient de Division 2	3	3	3	3	3	3	3
Descend en Division 2	-1	-2	-3	-4	-5	-6	-7
Barrage descente	3	2	1	PAS DE BARRAGE			
SOIT SAISON 2021/2022	12	12	12	12	12	12	12
<b>de 36 a 24 équipes DIVISION 2 : 2x12 = 24 équipes POUR 2021/2022</b>							
Vient de Division 1	1	2	3	4	5	6	7
Monte en Division1	-3	-3	-3	-3	-3	-3	-3
Barrage accession	3	2	1	PAS DE BARRAGE			
Vient de Division 3	5	5	5	5	5	5	5
Descend en Division 3	-15	-16	-17	-18	-19	-20	-21
Barrage descente	3	2	1	PAS DE BARRAGE			
SOIT SAISON 2021/2022	24	24	24	24	24	24	24
<b>de 60 a 48 équipes DIVISION 3 : 4x12= 48 équipes POUR 2021/2022</b>							
Vient de DIVISION 2	15	16	17	18	19	20	21
Monte en Division 2	-5	-5	-5	-5	-5	-5	-5
Barrage accession	3	2	1	PAS DE BARRAGE			
Vient de Division 4	7	7	7	7	7	7	7
Descend en Division 4	-29	-30	-31	-32	-33	-34	-35
Barrage descente	PAS DE BARRAGE						
SOIT SAISON 2021/2022	48	48	48	48	48	48	48
<b>DIVISION 4 : 10x10 = 100 équipes POUR 2021/2022</b>							
Vient de Division 3	29	30	31	32	33	34	35
Monte en Division 3	-7	-7	-7	-7	-7	-7	-7
SOIT SAISON 2021/2022	94	95	96	97	98	99	100